

NON CLASSIFIÉ



Public Inquiry Into Foreign Interference
in Federal Electoral Processes and
Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère
dans les processus électoraux et les
institutions démocratiques fédéraux

Résumé d'entrevue : Bureau du Conseil privé – Secrétariat de la sécurité et du renseignement et Secrétariat de l'évaluation du renseignement (Nabih Eldebs, Adelle Ferguson, Marie-Hélène Chayer, Bridget Walshe, Michael MacDonald, Martin Green et Lisa Ducharme)*

De hauts fonctionnaires du Secrétariat de la sécurité et du renseignement (« **S et R** ») et du Secrétariat de l'évaluation du renseignement (« **SER** ») au Bureau du Conseil privé (« **BCP** ») ont été rencontrés en entrevue par les avocats de la Commission le 19 juin 2024. L'entrevue s'est déroulée dans un environnement sécurisé et comportait des références à des informations classifiées. Le présent document est la version publique du résumé d'entrevue classifié déposé en preuve au cours d'audiences tenues à huis clos en juillet et août 2024. Le présent résumé divulgue la preuve qui, de l'avis de la Commissaire, ne porterait pas préjudice aux intérêts cruciaux du Canada ni de ses alliés, à la défense nationale ou à la sécurité nationale.

Notes aux lecteurs :

- Les segments de texte entre crochets sont des notes explicatives fournies par les avocats de la Commission pour aider le lecteur.

1. Témoins

1.1. SER

- [1] Lisa Ducharme est directrice des opérations au SER. Elle a rejoint le BCP en mars 2023 et a précédemment occupé des fonctions dans les services de renseignement de la Gendarmerie royale du Canada (« **GRC** »), au ministère de la Défense nationale

* Traduction.

NON CLASSIFIÉ

(« **MDN** ») et au ministère de la Sécurité publique (« **SP** »). À titre de directrice des opérations, elle s'occupe des besoins opérationnels quotidiens du SER. Cela comprend le soutien à l'évaluation de produits du renseignement, la circulation d'informations, la dotation en personnel, les finances et les demandes d'accès à l'information et protection des renseignements personnels (« **AIPRP** »). Elle dirige aussi l'Académie canadienne d'analyse du renseignement, un organisme qui offre des formations sur le renseignement, et la Communauté de pratique des analystes de renseignement, qui établit des normes de pratique pour les analystes du renseignement. En sa qualité de présidente du Comité de coordination des directeurs généraux sur l'évaluation du renseignement (« **CCDGER** »), elle joue un rôle de direction et de coordination au sein de la communauté de l'évaluation du renseignement, en planifiant la production de produits d'évaluation et en coordonnant la préparation de produits d'évaluation conjoints. Il s'agit à la fois de produits propres à un sujet et de produits plus larges comme les Perspectives en matière de sécurité nationale, qui sont publiées chaque année. M^{me} Ducharme a été secrétaire adjointe intérimaire du SER de février 2024 au 5 juillet 2024, en lieu et place de Martin Green lorsqu'il n'était pas disponible.

- [2] Martin Green était le secrétaire adjoint du SER. Il a pris sa retraite le 5 juillet 2024. À ce titre, il rendait compte au conseiller à la sécurité nationale et au renseignement (« **CSNR** ») auprès du premier ministre.
- [3] Le SER fournit des évaluations stratégiques neutres sur le plan politique à partir de toutes les sources, qui intègrent à la fois le renseignement étranger public et le renseignement secret. Il dispose d'une vaste gamme de produits, qui comprend des Évaluations nationales du renseignement, des profils de renseignement sur des dirigeants étrangers, des documents informatifs sous forme de brochures et d'autres rapports. Le secrétaire adjoint du SER préside le Comité d'évaluation du renseignement des SMA (« **CERSMA** ») [un comité qui examine les évaluations du renseignement], qui soutenait auparavant le Comité des sous-ministres sur l'évaluation du renseignement (« **CSMER** »), qui est devenu le Comité des sous-ministres sur le renseignement (« **CSMR** ») [un comité qui examine les longues évaluations du SER sur la stratégie future du point de vue des politiques et signale les évaluations du renseignement importantes aux chefs de départements], et fournit maintenant un soutien contextuel au

NON CLASSIFIÉ

Comité des sous-ministres sur la gestion de l'intervention du renseignement (« **CSMGIR** ») [le CSMGIR est un comité créé par la CSNR pour faciliter l'identification du renseignement exploitable, coordonner les décisions sur la meilleure façon de répondre par une mesure opérationnelle, une mesure de mise en œuvre ou une mesure en matière de politique, et trier le renseignement à transmettre au Cabinet].

- [4] Le SER contribue également à la coordination de la communauté d'évaluation du renseignement, tant au niveau national (c.-à-d. en travaillant avec les unités d'évaluation du renseignement hébergées dans d'autres ministères et organismes) qu'au niveau international avec les partenaires du Groupe des cinq. Le secrétaire adjoint du SER participe au Forum des directeurs de l'évaluation avec ses homologues du Groupe des cinq, qui se réunit chaque année. De manière informelle, les fonctionnaires du SER, du niveau opérationnel au niveau supérieur, sont en contact quotidien avec leurs homologues du Groupe des cinq.

1.2. Secrétariat de la sécurité et du renseignement :

- [5] Nabih Eldebs est secrétaire adjoint de S et R. Il occupe cette fonction depuis décembre 2023. À ce titre, il est chargé de superviser les quatre directions de S et R : Opérations (« **OPS** »), Politique stratégique et planification (« **PSP** »), l'Unité de coordination des examens (« **UCE** ») et la Direction des opérations de la sécurité (« **OPSEC** »), chacune ayant son propre directeur. En outre, S et R héberge un centre d'excellence en matière de sécurité qui fournit des conseils en matière de politiques sur les questions de sécurité nationale. Le secrétaire adjoint du S et R participe au Forum sur la politique du renseignement (« **FPR** »), un forum qui remplit la fonction centrale de coordination de la sécurité et du renseignement au sein du Groupe des cinq en abordant les questions de stratégie, de politiques et de gestion des enjeux au sein de la communauté du renseignement du Groupe des cinq.
- [6] Michael MacDonald a été interrogé en sa qualité d'ancien secrétaire adjoint du S et R. Il a occupé cette fonction de mai 2020 à juin 2023. Il est aujourd'hui sous-ministre adjoint principal au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, et a précédemment occupé le

NON CLASSIFIÉ

poste de CSNR par intérim du 16 juillet 2021 au 3 août 2021, alors que David Morrison [qui était lui-même CSNR par intérim à l'époque] était en congé temporaire.

- [7] Bridget Walshe a été nommée directrice des opérations, S et R, en juin 2022. Avant d'assumer cette fonction, elle a travaillé au CST dans les domaines du renseignement étranger et de la cybersécurité. À titre de directrice des opérations, M^{me} Walshe s'occupe des questions opérationnelles liées à la sécurité et au renseignement, réunit la communauté de la sécurité nationale, et veille à ce qu'une réponse rapide soit apportée aux enjeux urgents en conseillant le Cabinet du premier ministre, le cas échéant. Elle a fait remarquer que S et R traite un large éventail de questions, y compris, par exemple, l'ingérence étrangère, les cybermenaces, la lutte contre le terrorisme, la sécurité ministérielle et les dimensions de sécurité nationale de la criminalité financière. Le S et R travaille en étroite collaboration avec le Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignement visant les élections (« **Groupe de travail** »). Le rôle d'OPS ne se limite pas à la consommation de renseignement, mais consiste également à collaborer avec la communauté du renseignement pour déterminer qui a besoin de connaître le renseignement pour s'assurer qu'il est traité, et à exercer une « fonction de remise en question » des options et des questions stratégiques qui se posent en rapport avec ce renseignement. Le rôle de M^{me} Walshe touche également à des questions de politiques, puisque OPS exerce une fonction de remise en question de la politique opérationnelle (p. ex., le processus de prise de décision opérationnelle, les lacunes opérationnelles, etc.). M^{me} Walshe a occupé le poste de secrétaire adjointe intérimaire du S et R d'octobre à novembre 2023.
- [8] Adelle Ferguson est directrice de la Politique stratégique et planification (« **PSP** ») au sein du S et R. Elle occupe ce poste depuis septembre 2022. Cette unité traite des questions de politique stratégique, notamment la sécurité économique, l'extrémisme violent, l'ingérence étrangère et les priorités en matière de renseignement, entre autres dossiers. En tant que directrice de la PSP, M^{me} Ferguson est chargée de conseiller le premier ministre et les hauts fonctionnaires du BCP sur ces questions de politiques, de coordonner la communauté de la sécurité et du renseignement pour faire progresser l'élaboration d'initiatives de politiques stratégiques, d'exercer la fonction de remise en cause du BCP sur ces initiatives, et de soutenir la SG-CSNR, le CASNR et le secrétaire

NON CLASSIFIÉ

adjoint du S et R dans leur participation à des comités interministériels identifiés, notamment le Comité des sous-ministres sur la sécurité nationale et le Comité des sous-ministres adjoints sur la politique de sécurité nationale. Elle est également le chef de file de S et R pour les questions liées à la mobilisation internationale.

- [9] Marie-Hélène Chayer a été rencontrée en entrevue en sa qualité d'ancienne secrétaire adjointe par intérim du S et R. Elle a occupé cette fonction de juin à octobre 2023. Auparavant, elle a dirigé le Groupe de travail sur l'ingérence étrangère relevant du BCP (à partir de janvier 2023). Elle est actuellement secrétaire adjointe du Cabinet, Conseil de sécurité nationale (« **CSN** »). À ce titre, elle apporte son soutien au premier ministre et au CNS, ainsi qu'au Comité du Cabinet chargé des affaires internationales et de la sécurité publique (« **AISP** ») et aux réunions du Groupe d'intervention en cas d'incident (« **GII** ») relatives à la sécurité nationale.

2. Le portrait de la menace : d'hier à aujourd'hui

2.1. Perspectives en sécurité nationale

- [10] M. Green a qualifié l'ingérence étrangère (« **IE** ») d'historique. Il a noté que l'attention portée à cette question s'est accrue en 2016, lorsque les allégations d'ingérence de la Russie dans l'élection présidentielle américaine ont suscité des discussions au sein de la communauté du Groupe des cinq. Le BPC-SER produit un certain nombre de produits d'évaluation du renseignement, y compris les Perspectives en sécurité nationale, un produit conjoint créé en collaboration avec d'autres ministères et organismes qui présente sous forme de brochures le contexte stratégique de la sécurité nationale au moment de la publication et pour l'année à venir. M. Green a confirmé que ces dernières années, les questions relatives à l'IE ont toujours fait partie de ce document, bien que l'IE se mêle désormais à d'autres questions, comme la cybersécurité ou les technologies émergentes.
- [11] M. Green a expliqué que la République populaire de Chine (« **RPC** ») et l'Inde sont les deux principaux acteurs de la menace relative à l'IE. La Perspective en sécurité nationale pour 2024 reflète cette évaluation.

NON CLASSIFIÉ

[12] En réponse à une question ciblée sur l'évolution de l'IE depuis 2018, M. Green a indiqué qu'il est difficile de mesurer de manière pondérée les menaces les plus pressantes pour la sécurité nationale du Canada. De manière générale, l'IE devient plus importante, plus sophistiquée et plus difficile à détecter [son commentaire faisait référence à l'IE en général et ne se limitait pas à l'IE dans les processus démocratiques]. Il a fait remarquer que l'IE continue d'évoluer, car les acteurs menaçants étrangers cessent régulièrement certaines activités et en relancent d'autres, en fonction de la détection et de la réponse du gouvernement du Canada. Il a également noté que l'IE vise tous les niveaux de gouvernement, y compris le fédéral, le provincial/territorial et le municipal, tout en précisant qu'il est difficile de répondre à l'IE au niveau infranational étant donné les limites des compétences du gouvernement fédéral. M. Green a ajouté que d'autres pays utilisent une panoplie d'outils pour mener des activités d'IE [non limitées à l'IE dans les processus démocratiques], y compris des tactiques cybernétiques, la coercition économique et la coercition militaire. Il n'existe pas de frontière nette entre l'IE et l'influence étrangère, et certaines activités se situent dans une « zone grise » entre les deux.

2.2. L'intelligence artificielle

[13] Les avocats de la Commission ont dirigé les témoins vers une infographie intitulée « Inventaire des risques liés à l'intelligence artificielle (IA) ». M. Green a expliqué que ce document avait suscité un vif intérêt de la part des destinataires et qu'il reflétait le jugement du BPC-SER selon lequel l'intelligence artificielle entraînera des perturbations majeures dans de nombreux domaines, par exemple sur les marchés du travail. Cette brochure représente un premier effort pour présenter le paysage de l'IA sous l'angle des menaces, y compris les perturbations sociales et économiques potentielles. M. Green a noté que la RPC et l'Union européenne prennent des mesures pour réglementer cette technologie, et que les États-Unis ont publié des directives à l'intention du secteur privé dans ce domaine.

[14] M. Green a fait remarquer que la technologie évoluait rapidement et que, selon lui, il serait nécessaire de travailler avec le secteur privé et d'autres partenaires non traditionnels pour faire face à ce défi.

NON CLASSIFIÉ

- [15] M. Eldebs a précisé que le Canada est en avance sur la communauté internationale en matière d'IA, soulignant que le pays compte les trois meilleurs chercheurs en IA au monde. Le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique et le CST ont déployé d'immenses efforts au sein du Groupe des cinq et de l'ensemble de la communauté internationale pour soutenir les efforts visant à faire face aux défis de l'IA.
- [16] M. Eldebs a ajouté que l'IA ne devait pas être considérée uniquement comme une menace, mais aussi comme une opportunité. M^{me} Chayer a abondé dans ce sens, ajoutant que l'IA peut également être utilisée comme un outil pour renforcer les capacités du Canada en matière de sécurité nationale.
- [17] M^{me} Ducharme a fait remarquer que la brochure sur l'IA était datée d'avril 2023 et qu'elle représentait un instantané à un moment précis. Elle a expliqué que le gouvernement a effectué un travail considérable sur l'IA depuis lors et que ce travail se poursuit. Par exemple, le SER a mené un exercice intensif selon l'approche de « l'équipe rouge » avec des collègues du renseignement et des politiques du gouvernement du Canada, ainsi qu'avec le personnel d'Élections Canada et de la Commission des débats des chefs, afin d'examiner comment l'IA peut être utilisée pour renforcer ou menacer la sécurité des élections. L'exercice a utilisé une optique prospective, en se penchant non seulement sur ce que la communauté avait réellement vu se produire, mais aussi en réfléchissant à la manière dont l'IA pourrait être utilisée à mauvais escient à l'avenir. L'objectif était de déceler les menaces précises tout en renforçant la résilience face à ces menaces. Un rapport basé sur cet exercice est en cours de finalisation et a déjà été transmis au Groupe des cinq pour obtenir des commentaires et pour élaborer et mettre en commun les meilleures pratiques. M^{me} Walshe a ajouté que la communauté s'inspire de l'excellent travail réalisé lors de l'atelier de l'équipe rouge et l'utilise pour guider les opérations, par exemple pour identifier et retirer les hypertrucages.

NON CLASSIFIÉ

2.3. Les changements dans le travail de S et R et du SER

- [18] Le groupe a été interrogé sur l'évolution du travail de S et R et du SER en fonction de l'évolution de la menace. M. Green a indiqué qu'au cours des neuf dernières années, le SER a réalisé de nombreuses évaluations axées sur des questions étrangères et géopolitiques. Au fil du temps, les questions de sécurité nationale sont devenues plus intégrées, ce qui a conduit à une approche plus fonctionnelle que thématique, et la collaboration entre les groupes d'évaluation nationaux et étrangers est devenue plus courante. Par exemple, M. Green a expliqué qu'il avait créé un groupe sur les nouvelles technologies au sein du SER, qui s'intéresse non seulement à l'IA mais aussi aux questions émergentes dans le domaine de la biotechnologie. M. Green a fait remarquer que l'approche fonctionnelle de la coordination du renseignement a été largement adoptée par l'ensemble du gouvernement, car les sous-ministres se rendent compte que de nombreuses questions touchent aux fonctions de plusieurs ministères.
- [19] En réponse à la question de savoir comment le travail du S et R a évolué, M. Eldebs a fait remarquer que, lorsqu'il est entré en fonction, le S et R était une machine bien huilée, et que le flux d'informations vers la CSNR et le PM fonctionne bien, grâce à l'équipe du BCP. Il a expliqué que le S et R s'efforce d'intégrer d'autres organisations, comme Sécurité publique, dans la mesure du possible, et d'assurer les liens avec elles. Il a fait remarquer que, même si le renseignement se développe plus rapidement que les politiques, il pense que les deux sont liés et il s'assure que le renseignement alimente l'élaboration de ces dernières.
- [20] S'appuyant sur la réponse de M. Eldebs concernant l'évolution du travail, M^{me} Chayer a déclaré que la vitesse à laquelle le BCP peut activer les comités de gouvernance au niveau des directeurs généraux, des sous-ministres adjoints et des sous-ministres en ce qui concerne le renseignement [non limité à l'IE] a évolué. Par exemple, elle a noté que le CSMGIR peut être mis en place rapidement, même sur une base *ad hoc*, en cas de besoin.
- [21] Il a été suggéré aux témoins qu'un rapport de l'OSSNR de 2024 a révélé que les hauts fonctionnaires ne comprenaient pas la menace de l'IE ni sa gravité. M. Eldebs n'était pas d'accord avec cette évaluation. Il a qualifié de « ténue » et de « floue » la ligne de

NON CLASSIFIÉ

démarcation entre l'influence étrangère et l'IE, et a expliqué que la détermination de la fin de l'une et du début de l'autre nécessitait un débat. Il a fait remarquer que le renseignement est constitué d'éléments de base et que l'image qui s'en dégage est non seulement sujette à interprétation, mais qu'elle évolue au fil du temps. Lorsque l'on examine un élément de renseignement de manière isolée, il est facile pour les consommateurs de renseignement et les organes de contrôle (p. ex., l'OSSNR, le CPSNR) d'avoir des opinions différentes. C'est pourquoi il peut y avoir des désaccords sur la manière de caractériser certaines activités. Les divergences de vues permettent souvent de mieux cerner la question.

[22] M. MacDonald a fait cinq observations sur le travail du S et R pendant son mandat. Premièrement, il a fait l'éloge de la relation entre le S et R et Élections Canada, notant à la fois sa propre relation positive avec son homologue et la coopération impressionnante entre M^{me} Walshe et l'équipe d'OPS et leurs homologues d'Élections Canada. Deuxièmement, il a noté les investissements que le S et R a réalisés dans ses relations avec le Sergent d'armes, le Service de protection parlementaire et le chef de la sécurité du Sénat. Troisièmement, il a souligné la maturation du processus d'élaboration des priorités en matière de renseignement et la capacité de mesurer les performances de la communauté du renseignement par rapport à ces priorités à l'aide de données. Quatrièmement, il a mentionné la création du Comité tactique des sous-ministres adjoints (« **SMA Tactique** »), un comité qui s'occupe de la gestion des questions de pointe et des questions opérationnelles, et qui soutient la capacité du gouvernement à générer des options et à coordonner les réponses. Cinquièmement, il a noté que le BCP-OPSEC a amélioré la qualité et la profondeur de ses séances d'information à l'intention des nouveaux ministres et parlementaires, en particulier sur les questions liées à la sécurité physique et à la cybersécurité.

[23] M. Green a décrit la croissance rapide des organisations de la société civile visant à lutter contre la désinformation, comme le Citizen Lab. Il a déclaré que les partenariats avec ce type d'organisations seront importants pour que le Canada puisse continuer à lutter contre l'IE.

NON CLASSIFIÉ

[24] M^{me} Walshe a répondu à la question sur l'évolution du travail du S et R d'un point de vue opérationnel. Elle a convenu avec M. MacDonald qu'une grande partie du travail a été effectuée en collaboration avec Élections Canada, mais elle a fait remarquer que les efforts ont eu une bien plus grande portée. Elle a décrit le travail de mise en œuvre d'une surveillance accrue par le Groupe de travail pendant les élections partielles. Elle a indiqué que le processus du Groupe de travail pour les élections partielles s'est bien institutionnalisé depuis environ un an. Elle a également mentionné qu'un travail important avait été réalisé pour soutenir les comités, décrivant le travail qu'elle a effectué avec SP pour institutionnaliser le flux de travail du SMA Tactique et du CSMGIR afin de s'assurer que le soutien rapide de ces comités soit une pratique et ne dépende pas de la composition des comités.

3. La collecte, la diffusion, l'échange et l'exploitation du renseignement

3.1. Les priorités en matière de renseignement

[25] M. Eldebs a décrit les priorités canadiennes en matière de renseignement comme un guide de haut niveau pour la communauté du renseignement. Les priorités en matière de renseignement sont fixées tous les deux ans par le Cabinet. Le processus d'élaboration de ces priorités est intensif et est coordonné par M^{me} Ferguson et son équipe. Il implique une collaboration avec l'ensemble de la communauté du renseignement. Les priorités sont basées sur les besoins du gouvernement en matière de renseignement, en tenant compte de ce que les ministères et les organismes de renseignement ont la capacité de collecter et de ce que le Canada peut s'attendre à recevoir de ses alliés. Chaque année, le S et R procède à une « évaluation à 360 degrés » des priorités et des besoins. Dans le cadre de cette évaluation, il reçoit des rapports de la communauté de la sécurité et du renseignement sur leur mise en œuvre respective des priorités et fournit une mise à jour annuelle au Cabinet.

[26] M^{me} Ferguson a expliqué qu'il existe un processus systématique et une structure bien établie pour l'élaboration des priorités en matière de renseignement, qui fonctionne selon un cycle de deux ans et implique les comités de renseignement au niveau des

NON CLASSIFIÉ

directeurs généraux, des SMA et des SM. La première étape consiste à sensibiliser proactivement l'ensemble de la communauté gouvernementale du renseignement, composée à la fois de consommateurs et de collecteurs de renseignement. Pour faciliter ce travail, on s'efforce de déterminer les priorités politiques du gouvernement, tant actuelles que prévues sur un horizon de deux ans, tel qu'elles ressortent, par exemple, des lettres de mandat des ministres, des priorités ministérielles ou des engagements antérieurs du gouvernement. Ce processus est itératif. La consultation des agences qui collectent le renseignement permet de clarifier ce qui est possible et ce qui ne l'est pas en matière de collecte, et la consultation des consommateurs permet de clarifier le type de renseignement qui est requis. PSP travaille ensuite avec la communauté pour aligner les deux. Au terme de ce processus, une liste de priorités est établie. M^{me} Ferguson a expliqué que les priorités sont délibérément non classées afin de permettre au gouvernement de concentrer et d'allouer les ressources en fonction des besoins tout en laissant une certaine flexibilité pour s'adapter si nécessaire (p. ex., si un autre incident comme celui du 11 septembre se produisait, on pourrait s'attendre à ce que l'accent soit mis davantage sur le renseignement lié au terrorisme).

- [27] Sous les priorités en matière de renseignement se trouvent les besoins en matière de renseignement, qui sont plus granulaires. En consultation avec la communauté du renseignement, les exigences sont classées en quatre niveaux de priorité afin de gérer les ressources. M^{me} Ferguson a décrit ce processus comme étant évolutif. Si un nouvel événement survient, la communauté peut se réunir à nouveau et procéder à des ajustements.
- [28] M. Green a déclaré que le SER évalue tous ses produits de renseignement en fonction des priorités en matière de renseignement.
- [29] M. Eldebs a expliqué qu'au sein de l'alliance du Groupe des cinq, chaque pays fixe ses propres priorités. Toutefois, étant donné que les pays membres du Groupe des cinq sont confrontés à des menaces et à des problèmes similaires, leurs priorités en matière de renseignement s'alignent naturellement. Il a décrit l'engagement permanent du Groupe des cinq pour discuter des priorités en matière de renseignement et des efforts pour éviter les doubles emplois. Chaque membre peut avoir un domaine de prédilection

NON CLASSIFIÉ

en fonction de ses points forts. M. Eldebs a déclaré que cette coordination a lieu actuellement et qu'elle fonctionne très bien.

- [30] M. MacDonald a ajouté que, lorsqu'il présidait le FPR, la coordination des efforts du Groupe des cinq faisait partie du plan de travail, et tous les partenaires avaient des priorités très similaires.
- [31] M^{me} Chayer a ajouté que la collaboration avec les alliés du Groupe des cinq est fréquente et qu'elle s'effectue aussi bien au niveau opérationnel qu'à celui des hauts fonctionnaires. Elle a indiqué que, lorsqu'elle était responsable des évaluations au ministère de la Défense nationale et au Centre intégré d'évaluation du terrorisme au sein du SCRS, elle téléphonait régulièrement à ses homologues du Groupe des cinq. Elle a décrit la philosophie du Groupe des cinq comme un travail « 24 heures sur 24 », chaque partenaire assurant la surveillance lorsque les autres ne peuvent pas le faire. Elle s'est dite d'accord avec ses collègues pour dire que la coopération avec le Groupe des cinq en matière de collecte, d'évaluation et de diffusion du renseignement est constante et permanente.
- [32] M^{me} Ducharme a cité, comme exemple de cette collaboration, un document que le FPR a chargé les chefs d'évaluation de préparer sur un « sujet cible difficile » (c.-à-d. un sujet pour lequel la collecte de renseignement est difficile) dont le Canada est responsable. Le Groupe des cinq a des groupes de travail consacrés à ce sujet qui a été abordé lors d'une réunion du Groupe des cinq en Nouvelle-Zélande la semaine suivant cet entretien.

3.2. La circulation et le suivi du renseignement

- [33] M. Green a expliqué que le SER publie une variété de produits d'évaluation du renseignement, chacun avec un angle différent. Par exemple, le SER publie un Bulletin quotidien de renseignement étranger qui reflète trois ou quatre éléments de renseignement importants glanés à partir de renseignement brut. Les bulletins quotidiens sont largement diffusés. Le SER diffuse également le rapport hebdomadaire de renseignement à l'intention du premier ministre, qui peut contenir les points saillants des bulletins quotidiens ou être axé sur le renseignement concernant les événements à

NON CLASSIFIÉ

venir. La diffusion d'autres produits varie. Il a fait remarquer que le SER a des collègues au CST et au Commandement du renseignement des Forces canadiennes qui reçoivent également des produits du SER, car ils sont souvent consultés à leur sujet. Le SER fournit également des séances d'information orales au Cabinet du premier ministre (« **CPM** »). Une grande partie de ce renseignement porte la mention de sécurité « Réservé aux Canadiens ».

- [34] M^{me} Ducharme a expliqué que tous les produits du SER rédigés à l'intention de la communauté sont affichés sur le Réseau Très secret du Canada, le site Web du SER et [les systèmes gérés par le CST] à l'intention des agents chargés des relations avec la clientèle [employés du CST hébergés dans d'autres ministères et chargés de communiquer le renseignement du CST aux fonctionnaires de ces ministères]. Elle a fait remarquer qu'il y a toujours des améliorations à apporter au processus de diffusion. Outre la mise à disposition des produits dans ces systèmes, le SER utilise un système de notification directe (c.-à-d. qu'il envoie des liens par courriel) à des points de contact précis, en fonction du produit. Le SER peut également répondre aux demandes d'information de ses clients. Par exemple, si un haut fonctionnaire se rend au G7 ou dans un pays étranger, le SER s'efforce d'harmoniser les produits qu'il envoie avec les informations relatives à ce pays ou les sujets à l'ordre du jour. M^{me} Chayer a rappelé que la communauté du renseignement s'efforce de suivre les informations qui lui sont communiquées et d'adapter les dossiers de renseignement aux besoins des clients.
- [35] M^{me} Ducharme a fait remarquer qu'il y a également eu un effort concerté pour rédiger des produits du SER à un niveau de classification inférieur afin qu'ils puissent toucher un public plus large.

3.3. La diffusion d'un produit précis du SCRS

- [36] Les avocats de la Commission ont dirigé les témoins vers une chaîne de courriels classifiés. [Il s'agit d'une chaîne de courriels qui indique que le SER ne figurait pas sur la liste de diffusion d'un produit du Service canadien du renseignement de sécurité (« **SCRS** »), ce qui signifie qu'il n'a pas été initialement incorporé dans un projet de produit développé par le SER. Le courriel décrit cela comme un « problème de diffusion

NON CLASSIFIÉ

plus large que le SER espère résoudre à l'avenir ». Le SER a finalement été en mesure de recevoir et d'examiner l'évaluation.]

- [37] M^{me} Ducharme a expliqué que le SCRS serait mieux placé pour parler de ses propres processus de diffusion, mais que, dans le passé, certains rapports opérationnels du SCRS étaient destinés à des postes ou à des noms précis. M^{me} Ducharme a expliqué que les produits d'évaluation du SER se sont toujours concentrés sur les éléments stratégiques étrangers, alors que le S et R est l'unité qui se concentre sur le renseignement national et opérationnel [le produit du SCRS en question était opérationnel et national].
- [38] M^{me} Ducharme a expliqué que son commentaire dans la chaîne de courriels faisait référence au travail effectué par tous les ministères impliqués pour réviser leurs listes de diffusion de façon continue, particulièrement vu la tendance vers des documents d'évaluation qui regroupent les aspects étrangers et nationaux d'une question et qui fournissent des exemples opérationnels avec le contexte stratégique. Après l'entrevue, les témoins ont fait remarquer que cette tendance n'est pas propre au Canada, mais qu'elle reflète un changement d'approche au sein de l'alliance du Groupe des cinq.

3.4. Le rapport de l'OSSNR et la zone grise

- [39] Les avocats de la Commission ont suggéré au groupe que le rapport de l'OSSNR¹ soulève une question sur la manière de définir l'IE par rapport à l'activité diplomatique légitime. Les avocats de la Commission ont fait remarquer que les ministères et organismes peuvent avoir des points de vue différents (p. ex., AMC peut avoir un point de vue différent de celui du SCRS) et ont demandé au groupe d'aborder la question du point de vue de la fonction de rassembleur et de coordination du BCP.
- [40] M. Green a fait remarquer que chaque ministère et organisme examine la question du point de vue de son propre mandat. Par exemple, le SCRS opère en vertu de la *Loi sur le SCRS*, qui l'autorise à se pencher sur les menaces à la sécurité du Canada, ce qui

¹ OSSNR, « Examen de la diffusion du renseignement ayant trait à l'ingérence politique étrangère exercée par la République populaire de Chine de 2018 à 2023 » (2024).

NON CLASSIFIÉ

l'amène à considérer l'information sous cet angle. M. Green a fait remarquer que, si le SER a tenté de faire la distinction entre l'influence étrangère et l'ingérence étrangère dans un produit d'évaluation, il est difficile de distinguer complètement les deux concepts parce qu'il existe une zone grise importante. La question et notre boîte à outils doivent être abordées de manière holistique.

[41] M^{me} Walshe a reconnu qu'il existe une zone grise. Elle a ajouté que le caractère distinct de la lorgnette de chaque département et agence est la raison d'être de la fonction de rassembleur du BCP – l'objectif est de réunir la communauté (p. ex., au niveau du SMA Tactique et du CSMGIR) pour avoir une discussion saine sur une activité particulière afin de déterminer où elle se situe dans l'éventail des activités. Elle a rappelé que le système est en place pour que cela se produise régulièrement et rapidement.

[42] M. MacDonald a fait écho au fait que la plupart des pays aux vues similaires sont confrontés à cette zone grise. Par métaphore, il a fait remarquer que différentes personnes peuvent avoir des points de vue différents sur la limite entre l'expression passionnée et l'agressivité, les taquineries et les brimades, ou sur ce qui constitue une violation de l'espace personnel. Pour faire la distinction entre ces concepts, il faut s'appuyer sur des indices contextuels, qui dépendent de la situation.

4. La sensibilisation d'autres entités

4.1. La sensibilisation des parlementaires

[43] Les avocats de la Commission ont présenté le document CAN043176 aux témoins. [Il s'agit d'un document décrivant l'approche du Canada en matière de lutte contre l'ingérence étrangère à un moment ciblé et résumant, entre autres, le travail effectué par les ministères et les organismes pour informer les ministres et les fonctionnaires compétents de tout renseignement concernant des menaces à l'égard des députés ou de leur famille.] On a demandé aux témoins quelles étaient les mesures de protection mises en place pour s'assurer que l'information était communiquée aux députés concernés.

NON CLASSIFIÉ

- [44] M. Eldebs a expliqué que le SMA Tactique et le CSMGIR sont les comités créés pour aborder les interventions en matière de renseignement et qu'il existe un processus rigoureux pour échanger le renseignement avec les partenaires clés et développer des options d'interventions [qui n'inclut pas que le renseignement concernant les parlementaires]. M. Eldebs a fait remarquer que le processus fonctionne très bien et que le SMA Tactique peut être convoqué avec un préavis d'une heure. Le SMA Tactique est généralement le précurseur du CSMGIR. Le S et R, en tant que secrétariat du CSMGIR, peut également convoquer une réunion des SM dans un délai rapproché si nécessaire. M. Eldebs a fait remarquer que le système peut être agile et axé sur la rapidité.
- [45] M^{me} Chayer a fait remarquer que le document auquel il a été fait référence est une ébauche remise par le ministre de la Sécurité publique au SCRS, et qu'elle ne sait pas exactement quand il a été créé. Elle a ajouté qu'un protocole avait été élaboré pour définir la manière d'échanger les informations sur les menaces qui visent les parlementaires, et que le SCRS et SP pourraient donner de l'information à ce sujet. Elle note que le SMA Tactique et le CSMGIR ont été intégrés dans le système décrit par le protocole.
- [46] Les témoins ont pris connaissance d'un document classifié et ont été interrogés sur la mise en œuvre effective du cadre dont il y est question. M. Eldebs a confirmé que la directive ministérielle mentionnée dans le courriel avait été appliquée et qu'il s'agissait d'un processus agile. Il a fait remarquer que le SCRS peut signaler du renseignement au SMA Tactique, et que le S et R reçoit également ce renseignement régulièrement, et peut aussi l'ajouter à l'ordre du jour de manière proactive.

4.2. La sensibilisation des partis politiques

- [47] Les témoins ont été interrogés sur une préoccupation exprimée par certains représentants de partis politiques concernant le niveau d'information qui leur a été fourni dans les séances d'information sur l'IE dans le passé. M. Eldebs a déclaré que les représentants des partis politiques n'ont pas toujours l'autorisation de sécurité requise pour recevoir une séance d'information classifiée ou Très secrète. Le BCP a

NON CLASSIFIÉ

proposé plus d'une fois de parrainer des autorisations de sécurité pour les partis politiques, mais tous les partis n'ont pas accepté cette offre. À l'heure actuelle, des séances d'information ont également été organisées avant chaque élection partielle, mais les partis politiques n'ont guère manifesté d'intérêt à y participer. En outre, M. Eldebs a noté que la CSNR a récemment envoyé des lettres aux dirigeants des partis politiques pour leur proposer des autorisations de sécurité afin qu'ils puissent régulièrement bénéficier de séances d'information classifiées. Le BCP continue d'entrer en relation avec les partis politiques.

- [48] M^{me} Walshe a déclaré que le S et R s'efforce de rendre les séances d'information sur la sécurité les plus pertinentes possibles, et qu'elle a travaillé à l'élaboration de processus visant à fournir des séances et une surveillance renforcée pour les élections partielles, comme ce qui a été fait pour les 43^e et 44^e élections fédérales. Le S et R a clairement indiqué que ces séances sont systématiquement proposées à tous les partis, et a cherché à obtenir une rétroaction sur les séances qui ont été tenues. Elle a noté que le Groupe de travail organise les séances, bien que le S et R travaille en étroite collaboration avec celui-ci.
- [49] M. Eldebs ne sait pas pourquoi certains partis politiques n'ont pas donné suite à l'offre d'autorisation ou de séances d'information du gouvernement. Cependant, tous les parlementaires ont reçu une séance d'information sur l'IE assez récemment, et le S et R espère en organiser d'autres à l'avenir.

4.3 La sensibilisation des provinces et des territoires

- [50] M. Eldebs a expliqué qu'au cours des dernières années, SP a codirigé une table de sécurité nationale avec les provinces et les territoires sur les questions de sécurité nationale. Cette table a cessé de se réunir [notamment en raison de la COVID-19], mais, récemment, le S et R et SP ont travaillé à sa relance. La table s'est réunie récemment en 2024. Le S et R a également fait des démarches avec le Secrétariat aux Affaires intergouvernementales au sein du BCP afin de demander aux provinces d'identifier les homologues appropriés avec lesquels interagir sur les questions de sécurité nationale.

NON CLASSIFIÉ

[51] M. Eldebs a fait observer que le niveau de communication varie d'une province à l'autre et que certaines provinces disposent de structures mieux développées pour permettre cette communication. Certaines provinces ont des postes bien établis axés sur les questions de sécurité nationale, d'autres non. Certaines ont des fonctionnaires bénéficiant d'autorisations de sécurité, d'autres non. Le greffier du Conseil privé s'entretient avec ses homologues provinciaux et territoriaux pour les encourager à interagir davantage et leur proposer des autorisations de sécurité afin qu'ils puissent dialoguer à un niveau Secret ou Très secret. Ce travail est en cours. Le greffier du BCP doit rencontrer ses homologues le mois prochain pour faire avancer la discussion. Dans le cadre de la prochaine réunion du greffier, M. Eldebs coordonne une séance d'information à l'intention des fonctionnaires provinciaux et territoriaux sur l'ingérence étrangère et la cybersécurité.

5. Les comités de sécurité nationale et les autres instances de gouvernance

5.1. Les propositions de révision des structures de gouvernance de la sécurité nationale

- [52] Les avocats de la Commission ont dirigé les témoins vers le document CAN037056. [Ce document détaille une proposition visant à rationaliser la structure de gouvernance de la sécurité nationale et du renseignement du Canada. Il indique que la structure de gouvernance actuelle de la SNR du Canada n'est pas organisée de manière optimale ou efficace, et présente des options pour une structure de gouvernance renouvelée.]
- [53] M. Eldebs a indiqué que les discussions sur la nouvelle structure de gouvernance étaient en cours. L'« option des cinq comités », présentée à la page 7 du document, est le modèle qui est actuellement examiné de près, mais il a souligné qu'aucune décision n'a encore été prise.
- [54] M^{me} Ferguson a rappelé que le document est une première version et que la proposition a évolué depuis. Elle a indiqué que l'une des caractéristiques de la nouvelle structure de gouvernance envisagée est la création d'un secrétariat centralisé au sein du BCP, qui soutiendrait tous les comités des SM. Elle a précisé que cela impliquerait de

NON CLASSIFIÉ

repandre certaines fonctions actuellement assurées par d'autres ministères agissant en tant que secrétariats (c.-à-d. la gestion de l'ordre du jour, la programmation, l'organisation du matériel de réunion, etc.) et de les centraliser au sein d'un secrétariat situé au BCP, ce qui renforcerait la coordination.

- [55] Les avocats de la Commission ont ensuite dirigé les témoins vers un document classifié. [Il s'agit d'un document antérieur présentant une proposition de réforme du Comité des sous-ministres sur l'évaluation du renseignement (« **CSMER** »).] M^{me} Ferguson a expliqué que, si la proposition de nouvelle structure de gouvernance était approuvée, elle remplacerait cette proposition.

5.2. Le Comité des sous-ministres sur le renseignement (« **CSMR** »)

- [56] Les avocats de la Commission ont dirigé les témoins vers une chaîne de courriels classifiée. [Il s'agit d'une chaîne de courriels qui indique que le CSMR ne s'est pas réuni entre juin 2021 et janvier 2022, et fait état d'une impression que le travail du Comité s'est, en grande partie, transformé en « un exercice de révision de documents ». Elle indique également qu'à la fin de l'année 2022, le CSNR a chargé le SER de mettre à jour le mandat du CSMR.] Les avocats de la Commission demandent pourquoi le CSMR ne s'est pas réuni pendant près de deux ans, et pourquoi on travaille à la mise à jour de son mandat.
- [57] M. Eldebs a expliqué, en guise de mise en contexte, qu'il existe de nombreux comités au niveau des SM. Il a indiqué que, lorsqu'une nouvelle question émerge, un comité est mis en place pour y répondre. Parfois, ces comités évoluent et reprennent le travail effectué précédemment par d'autres comités, mais ceux qui sont devenus sans objet sont rarement officiellement dissous. C'est l'une des raisons pour lesquelles la révision de la gouvernance a été élargie. Dans le cas présent, le CSMGIR et le Comité opérationnel des sous-ministres (« **COSM** ») ont pris le pas sur le travail précédemment effectué par le CSMR. M^{me} Chayer a déclaré que, même si le CSMR ne se réunissait pas, le renseignement pertinent était tout de même abordé au sein d'autres comités et les évaluations de renseignement étaient distribuées aux clients.

NON CLASSIFIÉ

[58] M. MacDonald a présenté le contexte dans lequel s'est déroulée la période de deux ans au cours de laquelle le CSMR ne s'est pas réuni. Tout d'abord, il a souligné qu'on était alors en plein milieu de la COVID-19, et que les réunions classifiées en général posaient donc des problèmes logistiques et étaient moins fréquentes. Deuxièmement, il a fait remarquer que le CSNR à l'époque, David Morrison, qui était également conseiller en matière de politique étrangère et de défense auprès du premier ministre, gérait un certain nombre de questions opérationnelles urgentes, notamment la détention arbitraire des deux Michael en Chine, l'évacuation de Kaboul et le renseignement de plus en plus nombreux concernant l'invasion imminente de l'Ukraine. Ce contexte explique pourquoi l'attention s'est déplacée vers les comités dotés d'un mandat opérationnel, comme le COSM.

5.3. Le Comité des sous-ministres sur la réponse fondée sur le renseignement (« CSMGIR »)

- [59] M. Eldebs a expliqué qu'au début de son mandat, le CSMGIR se réunissait en réaction directe au renseignement au fur et à mesure qu'il arrivait. Aujourd'hui, les réunions sont prévues à l'avance et s'appuient sur un processus formel et rigoureux. Le renseignement examiné par le CSMGIR peut être signalé par ses membres, y compris les agences de renseignement, ou par le S et R. Lorsqu'une agence ou un service de renseignement signale un élément de renseignement à examiner, celui-ci est discuté au sein du SMA Tactique afin de déterminer si une intervention est nécessaire ainsi que les options envisageables à cet égard. Ce travail est transmis au CSMGIR, qui évalue ces idées et ces options, bien que le CSMGIR puisse également être qualifié d'*ad hoc*. M^{me} Chayer a souligné que le CSMGIR ne sert pas seulement à réfléchir à la destination du renseignement, mais aussi à déterminer l'intervention opérationnelle nécessaire, le cas échéant, et qui doit agir en conséquence. Les SM qui participent au CSMGIR ont le pouvoir d'agir dans le cadre du mandat de leur ministère. L'objectif de la réunion est d'échanger des points de vue et d'assurer une intervention coordonnée.
- [60] M^{me} Walshe a expliqué que le S et R est le secrétariat du CSMGIR. À ce titre, il ne se contente pas de garder un œil sur le renseignement qui lui parvient, il assure également

NON CLASSIFIÉ

le suivi des actions résultant du CSMGIR qui sont mises en œuvre par les ministères. Elle a expliqué que le SMA Tactique est souvent utilisé à cette fin.

- [61] Les avocats de la Commission ont dirigé les témoins vers CAN025982, un document non daté d'un auteur inconnu intitulé « GAC Response Timelines and Activities - Summer / Autumn 2023 » [Réponse d'AMC, Ligne du temps et activités], qui allègue qu'une campagne de désinformation menée par la RPC contre les députés canadiens, appelée « Spamoouflage », a eu du mal à être inscrite à l'ordre du jour du CSMGIR, et CAN025988, un document non daté d'un auteur inconnu intitulé « *Lessons Learned Spamoouflage* » [Leçons retenues spamoouflage], qui fait état d'une « frustration générale concernant le CSMGIR et le fait qu'il accuse du retard en matière d'intervention ».
- [62] M. Eldebs n'a reconnu aucun des deux documents. Il a souligné qu'il a été impressionné par la rapidité du processus du CSMGIR et par l'efficacité résultant de la présence de tous les SM autour de la table, résultat d'un travail considérable pour mettre en place un système rapide. M. Eldebs a fait remarquer qu'au cours des six mois passés au S et R, il n'a entendu aucune plainte de la part d'un ministère concernant des retards dans le processus du CSMGIR. Son expérience contredit l'évaluation contenue dans ce document.
- [63] M^{me} Ducharme a expliqué que le SER était en fait le secrétariat au moment de l'incident de spamoouflage et qu'elle pouvait parler de cette question en connaissance de cause. Elle a déclaré qu'il y a un décalage entre ce que l'auteur du document décrit et ce qui s'est réellement passé. Elle a rappelé que la question du spamoouflage a été immédiatement signalée, qu'elle a été ajoutée à l'ordre du jour et que les documents ont été préparés rapidement. Elle a expliqué qu'en raison de circonstances urgentes, le CSMGIR n'a pas été en mesure de se réunir la même semaine et qu'il s'est réuni la semaine suivante. Elle suggère que l'auteur inconnu n'était peut-être pas au courant de ces circonstances urgentes et qu'il a donc mal compris la situation. Selon elle, le document a été rédigé par quelqu'un qui ne savait pas ce qui s'était réellement passé.
- [64] M^{me} Walshe, qui était également impliquée personnellement, a confirmé que le problème de spamoouflage avait été abordé et qu'une action avait été entreprise rapidement.

NON CLASSIFIÉ

5.4. Le Groupe de travail sur l'ingérence étrangère

[65] M^{me} Chayer a indiqué que le Groupe de travail du BCP sur l'IE était une initiative à court terme destinée à renforcer la capacité de réaction du BCP face à l'IE. Elle a expliqué qu'elle avait préparé le projet original de mandat pour discussion. Le concept initial était d'utiliser les ressources supplémentaires pour aider à coordonner la réponse du gouvernement aux questions liées à l'IE. Cependant, après une discussion plus approfondie avec les principaux partenaires impliqués dans le dossier, y compris à SP (qui est finalement devenu le département assumant le rôle de coordination en matière d'IE), le Groupe de travail du BCP sur l'IE a été réorienté pour aider à coordonner les efforts en matière de politiques dans le domaine de l'IE. Par exemple, il a apporté son soutien à la préparation du rapport Charette-Leblanc². Le Groupe de travail du BCP sur l'IE a soutenu les travaux qui ont finalement abouti au projet de loi C-70 [*Loi concernant la lutte contre l'ingérence étrangère*, qui a reçu la sanction royale le 20 juin 2024]. Le Groupe de travail du BCP sur l'IE n'était pas un comité ni un secrétariat. Il était composé de M^{me} Chayer et de trois collègues qui, ensemble, ont apporté des ressources supplémentaires au BCP.

5.5. Le Conseil de la sécurité nationale (« CSN »)

[66] Il a été demandé à M^{me} Chayer d'expliquer les attributions du CSN et la manière dont elles seraient modifiées à la suite du processus de renouvellement de la gouvernance dont il a été question précédemment. M^{me} Chayer a expliqué que le CSN [un nouveau comité du Cabinet présidé par le premier ministre, qui sert de forum pour la prise de décisions stratégique et pour l'échange de l'analyse du renseignement dans son contexte stratégique] ne fait pas partie du document sur le renouvellement de la gouvernance dont il a été question plus tôt. Il s'agit d'un comité du Cabinet, et non d'un comité des SM. Le CSN se penche sur les questions stratégiques de sécurité nationale et sensibilise le public à ces questions. M^{me} Chayer a expliqué que le CSN ne se

² Gouvernement du Canada, « Contre une menace en évolution : mise à jour des recommandations visant à prévenir l'ingérence étrangère dans les institutions démocratiques canadiennes » (2023).

NON CLASSIFIÉ

penche pas nécessairement sur les questions de renseignement tactique ou opérationnel, qu'elles soient liées ou non à l'IE.

5.6. Élections Canada

[67] M. Eldebs a indiqué que le Comité de coordination des sous-ministres sur la sécurité des élections (« **CCSMSE** ») [ce comité, coprésidé par le S et R et Élections Canada, fournit des orientations pour assurer la collaboration, la coordination et la préparation du système entre les organismes dans le domaine de la sécurité électorale] se réunit régulièrement. Il a ajouté que le CCSMSE est un organe utile pour traiter les questions liées aux élections. La fréquence des réunions augmente à l'approche des élections et pendant celles-ci.

6. Les initiatives en matière de politiques, les lacunes et les solutions

6.1. Le projet de loi C-70 et les autres modifications législatives

[68] M. Eldebs a déclaré que le projet de loi C-70 est le plus important texte législatif portant sur l'IE depuis le projet de loi C-59 [un ancien projet de loi, déposé en 2017, visant à promulguer la *Loi sur le Centre de la sécurité des télécommunications* à titre de loi autonome, à réviser certains pouvoirs du SCRS, et à créer l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement, entre autres]. M. Eldebs a déclaré que ces deux textes étaient très importants. Il a insisté sur le fait que l'IE est une menace complexe et en constante évolution. Il a expliqué que la *Loi sur le SCRS* avait été rédigée pour un monde analogique et qu'il était nécessaire de la modifier pour relever les défis du monde numérique. Il a expliqué que l'élaboration de politiques dans le domaine de la sécurité nationale doit tenir compte des valeurs canadiennes, en soulignant que la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et la *Charte canadienne des droits et libertés* sont d'une importance cruciale. Il a toutefois fait remarquer que notre notion de la vie privée a changé au cours des dix dernières années et qu'elle doit évoluer à mesure que notre monde devient de plus en plus numérique.

NON CLASSIFIÉ

6.2. La politique de déclassification

- [69] Les avocats de la Commission ont dirigé les témoins vers CAN034284, un diaporama intitulé « Déclassification du renseignement », qui présente des considérations et un cadre possible pour un protocole de déclassification.
- [70] M. Eldebs a expliqué que ce document n'était pas lié à la capacité du Canada à détecter, prévenir et contrer l'IE. Il a expliqué que ce diaporama traite d'une politique de déclassification semblable à celle des États-Unis, où les documents classifiés font l'objet d'un examen automatique après une période déterminée (p. ex., 25 ans aux États-Unis) afin de déterminer s'ils doivent rester classifiés ou s'ils peuvent être déclassifiés, soit intégralement, soit sous forme caviardée. L'objectif d'une stratégie de déclassification, qui nécessite beaucoup de ressources, est d'alléger la charge de travail du gouvernement lorsqu'il répond aux demandes d'AIPRP concernant des documents historiques et d'accroître la transparence.
- [71] M. Eldebs a établi une distinction entre la déclassification [processus par lequel des documents historiques sont examinés pour déterminer s'ils doivent rester classifiés] et l'expurgation [processus par lequel un document portant un marquage de sécurité plus élevé est traité pour pouvoir être distribué avec un marquage de sécurité moins élevé ou pour être rendu public]. Il a souligné que l'expurgation du renseignement actuel, afin qu'il puisse être communiqué au public, utilisé lors de séances d'information, etc., n'est pas le sujet de cette présentation.
- [72] M. Eldebs a été interrogé sur ce qui semble être une version antérieure de la même présentation [CAN026308], dans laquelle il est indiqué que la réalité actuelle « crée des tensions dans les relations internationales, car répondre aux demandes de déclassification peut prendre du temps et la divulgation peut ne pas être possible ». M. Eldebs a rappelé qu'il s'agissait de demandes de déclassification de documents historiques, et non de demandes d'expurgation ou d'utilisation de renseignement allié actuel. Il a déclaré qu'il n'y avait aucune tension avec les partenaires du Groupe des cinq en ce qui concerne la déclassification ou l'expurgation. Il a expliqué qu'il existe des processus bien établis pour expurger ou utiliser le renseignement allié. Il s'agit de processus mutuels, les partenaires du Groupe des cinq étant parfaitement conscients

NON CLASSIFIÉ

de la nécessité de protéger les intérêts et les sources de chacun. Les sources et les méthodes des organismes de sécurité canadiens et celles de nos alliés sont le fruit d'un travail acharné qui peut inclure des années d'efforts techniques ou, sinon, destinés à former des sources humaines. Le travail de constitution de sources et de méthodes est coûteux et difficile. Ces sources et ces méthodes sont sensibles et pourraient disparaître très facilement si le renseignement n'était pas traité de manière responsable. Toute erreur qui mettrait en péril les sources et les méthodes de nos partenaires du Groupe des cinq pourrait amener ces derniers à reconsidérer la quantité de renseignement qu'ils souhaitent échanger avec le Canada à l'avenir. Il ne s'agit pas d'une tension, mais d'un avantage réciproque à protéger les intérêts de chacun.

[73] M. Eldebs a expliqué que le discours public et la tendance à divulguer de plus en plus de renseignement classifié est parfois regrettable parce qu'il ne tient pas compte de ces réalités délicates. Il a fait remarquer que la communauté du renseignement du Canada produit en fait une quantité importante d'informations écrites destinées au public. Selon lui, cette communauté a fait preuve d'une grande transparence, allant même jusqu'à publier des produits publics qui dénoncent des pays précis en matière d'IE. Le public voudra toujours en savoir plus. Lorsqu'il s'agit de rendre le renseignement plus accessible, a-t-il expliqué, les décideurs doivent toujours peser l'avenir de la collecte de renseignement et la sécurité des sources humaines, d'une part, et l'intérêt du public et la valeur de la transparence, d'autre part.

[74] M^{me} Chayer a ajouté que des efforts sont actuellement déployés pour accroître la transparence, mais que les agents des services de renseignement au Canada sont formés pour protéger les informations, y compris les sources. La divulgation inappropriée d'informations classifiées pourrait mettre en danger la vie de sources humaines.

[75] M. Green a ajouté que le SER traite un grand nombre de demandes d'AIPRP. La communauté de la sécurité nationale tend vers une plus grande divulgation et une plus grande transparence en préparant davantage de produits à un niveau non classifié ou de classification inférieure. M. Green a reconnu qu'il existe un danger très réel de mettre en péril la sécurité, voire la vie, des sources humaines. Il a fait remarquer que le

NON CLASSIFIÉ

Canada est un bénéficiaire net de l'alliance du Groupe des cinq, car nous recevons davantage de renseignement que nous n'en produisons, et nous ne voudrions pas mettre cela en péril. M. Green a fait remarquer que certains produits de renseignement canadiens sont classés dans la catégorie « Réservé aux Canadiens », ce qui signifie qu'ils ne sont pas transmis aux partenaires. Il a suggéré qu'il existe des possibilités de mieux exploiter le renseignement de source ouverte (« **RSO** ») pour aider à préparer le renseignement qui peut être communiqué plus largement.

- [76] M^{me} Ducharme a déclaré que le SER et ses clients discutent actuellement de la possibilité de préparer davantage de produits non classifiés susceptibles d'être diffusés plus largement. M^{me} Chayer a exprimé son accord, notant que le SCRS et le CST publient tous deux des rapports sur leurs sites Web, et a suggéré que la Commission pourrait souhaiter s'adresser à ces organisations, en tant que collecteurs de renseignement, au sujet de leurs efforts visant à accroître la sensibilisation à l'IE.

6.3. La collecte de renseignement à partir de sources ouvertes

- [77] Il a été demandé au groupe si le gouvernement du Canada entretenait des relations officielles avec des organisations du secteur privé ou de la société civile travaillant sur le RSO. M. Green a expliqué que les différents ministères et organismes utilisent le RSO de différentes manières et ont différents partenaires. Il a fait remarquer qu'à l'époque où il travaillait, le SER n'avait pas établi de partenariat formel. À petite échelle, Le SER a utilisé certains outils d'exploration de données de sources ouvertes pour compléter le travail des analystes, et M. Green a ajouté que ces types d'outils deviendront « d'énormes perturbateurs » à mesure qu'ils deviennent plus sophistiqués. Il a indiqué que le SER avait discuté avec des alliés des mesures qu'ils prenaient dans ce domaine dans le cadre du Forum des directeurs de l'évaluation et a déclaré qu'à son avis, le SER devrait continuer à s'intéresser à ce domaine.
- [78] M^{me} Ducharme a indiqué que le SER dirige actuellement un groupe de travail interministériel d'experts sur le RSO. Ce groupe se réunit régulièrement pour élaborer des normes et des meilleures pratiques pour l'utilisation des outils de RSO et l'analyse des données de RSO.

NON CLASSIFIÉ

- [79] M. Eldebs a établi une distinction entre le RSO et les informations accessibles au public et a signalé que ce n'est pas parce qu'une information est de source ouverte (c.-à-d. qu'elle n'est pas classifiée ou obtenue secrètement) qu'elle est destinée à être rendue publique, et qu'il y a différentes considérations juridiques et déontologiques à garder à l'esprit avant d'adopter un outil de RSO ou d'accéder à des données de RSO. Par exemple, si un acteur menaçant vole des informations et les met sur le Web clandestin, cela est considéré comme du RSO. Mais cela ne signifie pas que n'importe qui devrait accéder à ces informations et les utiliser. Il a expliqué que les nouveaux outils de RSO doivent être soigneusement évalués et que des discussions sont en cours pour trouver le bon équilibre.
- [80] M. Green a exprimé son accord, notant que l'utilisation des outils de RSO soulève des enjeux juridiques et réputationnels. Il a ajouté que même la conservation d'importants ensembles de données de RSO soulève des questions quant à la raison pour laquelle les informations sont conservées et aux vulnérabilités que cela crée (p. ex., face aux cyberattaques). Il a indiqué que le simple fait de collecter le plus de RSO possibles pourrait constituer à la fois une vulnérabilité en matière d'IE et être un outil pour la combattre.

6.4. La stratégie de communication concernant la mésinformation et la désinformation

- [81] Le groupe a été interrogé sur l'existence d'une stratégie de communication du BCP-Comms (un secrétariat distinct au sein du BCP) pour lutter contre la mésinformation et la désinformation. M. Eldebs a indiqué que BCP-DI travaille actuellement avec BCP-Comms et pourrait être en mesure de fournir davantage d'informations sur la stratégie de communication.

NON CLASSIFIÉ

7. Les questions du procureur général du Canada

7.1. La distinction entre le renseignement provenant du SER et celui provenant du S et R

- [82] Les avocats de la Commission ont interrogé le SER sur son rôle de courroie de transmission de renseignement au premier ministre. Le procureur général du Canada a demandé aux témoins d'expliquer la différence entre les types de produits de renseignement que le SER produit et diffuse et le rôle du S et R dans le signalement du renseignement. M^{me} Ducharme a expliqué que le SER produit des évaluations stratégiques générales. Ces évaluations sont de haut niveau et orientées vers l'avenir, ciblant un horizon de six mois à deux ans, selon le produit. En revanche, M^{me} Walshe a expliqué que le S et R reçoit du renseignement en tant que client des organismes de renseignement. Le renseignement qu'il reçoit et qu'il signale aux hauts fonctionnaires est de nature opérationnelle ou tactique (p. ex., l'enlèvement de Canadiens). Elle a expliqué que le S et R a pour rôle de signaler le renseignement opérationnel au CPM et que le processus de diffusion fait l'objet d'un suivi et est bien consigné.
- [83] M^{me} Ducharme a fait remarquer que le SER décrit la forêt tandis que le S et R s'intéresse aux arbres. M. Green a expliqué que les évaluations fournies par le SER peuvent améliorer les informations véhiculées par un seul élément de renseignement, et que les deux travaillent ensemble.

7.2. Le processus de renouvellement de la gouvernance

- [84] Le procureur général du Canada a de nouveau présenté aux témoins CAN037056, un document qui détaille une proposition de rationalisation de la structure de gouvernance de la sécurité nationale et du renseignement du Canada et a demandé aux témoins de commenter la lancée du processus de renouvellement.
- [85] M^{me} Ferguson a indiqué que cette proposition était motivée par le fait qu'il y avait eu une prolifération de comités et que la structure n'avait pas été revue depuis un certain temps. De manière générale, on sentait qu'il était temps de réexaminer cette structure et de déterminer si elle était optimale.

NON CLASSIFIÉ

- [86] M. MacDonald a déclaré que les comités fonctionnaient bien pendant la période où il occupait le poste de secrétariat adjoint du S et R. La force des présidents est importante et il s'appuyait sur la coordination et les discussions au sein des comités pour l'aider à assumer son rôle. Il a indiqué qu'il trouvait utile de coprésider les comités, car cela permet une plus grande diversité de points de vue.
- [87] M^{me} Chayer a déclaré qu'il était sain d'examiner périodiquement les questions de gouvernance et qu'il s'agissait d'un signe de maturité du système. Le paysage de la sécurité nationale est en constante évolution, et il est donc naturel, lorsque les choses changent, d'examiner la manière dont les systèmes gouvernementaux pourraient également évoluer et s'améliorer.